

# Mettre en place le télétravail au sein d'une organisation

Télétravail

Management

CODE PRODUIT

M0702

## Thématique

En quoi le télétravail est-il un mode d'organisation du travail bénéfique à la stratégie de l'entreprise/l'organisation et aux travailleurs ?

Circonstances de gestion de crise de la COVID-19 ou non, instaurer ou généraliser le télétravail ne s'improvise pas. Toute politique de télétravail doit être anticipée et réfléchie, tant sur le plan matériel que sur le plan de la gestion de l'humain.

Il est essentiel d'identifier pourquoi mettre en place le télétravail, quoi faire ou pas pour réussir le télétravail durablement et comment le mettre en place tout en tenant compte des spécificités et de la culture d'entreprise.

## Objectifs

Pour le décideur :

- Élaborer une vision, une stratégie et une politique d'organisation et de gestion du travail à distance.
- Élaborer une politique managériale d'encadrement et d'accompagnement du travail à distance.

**Pour le manager :**

- Exercer le rôle et la posture de manager à distance.
- Développer les compétences communicationnelles des managers et responsables d'équipe en contexte distanciel.
- Rester proche de ses collaborateurs (alors qu'ils sont physiquement à distance)
- et pouvoir les accompagner à distance dans leurs tâches quotidiennes et dans leur développement.
- Être outillé concrètement pour communiquer adéquatement avec ses collaborateurs et renforcer la dynamique d'équipe.

## Programme

**Durée :** consultance d'une durée à déterminer, sur base d'un tarif horaire.

- Identifier et déconstruire les idées préconçues sur le travail à distance.
- Reconnaître le filtre (différent) à travers lequel chacun regarde le télétravail pour faciliter ensuite le décodage.
- Déterminer là quels besoins le télétravail répond et les objectifs :
  - Pour l'organisation.
  - Pour le management.
  - Pour les collaborateurs.
- Formuler les craintes.
- Détecter les écueils à éviter.
- Lister les avantages et les inconvénients.
- Identifier les besoins concrets pour la mise en œuvre du télétravail et les moyens disponibles ou non.
- Penser la formule idéale entre travail à distance et travail sur site et arbitrer :
  - En prenant conscience des avantages et des limites de chaque mode d'organisation du travail.
  - En étant au clair sur la liberté octroyée/à octroyer aux collaborateurs et donc en fixant le périmètre.
  - En repensant le mode de management pour l'adapter à la politique de télétravail.

- En précisant le reporting attendu et ses modalités tant pour le travail à distance que pour le travail au bureau.
- Élaborer la stratégie de communication.

## **Méthode**

- Animation interactive, dynamique et ludique.
- Réflexions individuelles et collectives.
- Supports permettant de poursuivre la réflexion : livret personnel et confidentiel pour chaque profil individuel, rapport de profil d'équipe.
- Mise à disposition de l'animateur pour répondre aux questions individuelles sur la signification de son profil et comment l'utiliser pour évoluer.

## **Public**

Décideurs et RH.